#### Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

copy avail may be bi of the ima significant	The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.						L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.							
	oured covers/ verture de cou	uleur						Coloured Pages de						
1 1	ers damaged/ verture endon	nmagée						Pages dar Pages enc		es				
1 1	ers restored ar verture restau	-								i/or lamin t/ou pellic				
1 1	er title missing itre de couver	-	ue							, stained o tachetées	or foxed/ ou piquées			
3 1	oured maps/ es géographiq	ues en cou	ileur				1 1	Pages det Pages dét						
1	oured ink (i.e. re de couleur (				)		1. / 1	Showthro Transpare	-					
	oured plates ar ches et/ou illu							Quality o Qualité ir		aries/ l'impressi	ion			
1. / 1	nd with other e avec d'autres		nts					Continuo Paginatio						
La re	t binding may g interior mar eliure serrée p ersion le long (	gin/ eut causer	de l'ombr	e ou de l					d un (des neader ta	•	•			
with been	k leaves addec in the text. W omitted from	Vhenever p n filming/	ossible, th	iese have				Title page Page de ti	e of issue	,	•			
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.						Caption of issue/ Titre de départ de la livraison								
ρω τ						;		Masthead Génériqu	•	iques) de	la livraison			
1 1	tional comme mentaires sup		res:											
	i film <b>ed</b> at the													
10X		4X		18X		22)	(		26X		30×			
				1 1	-		1	1 1	1	1	1 -			

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

# QUÉBEC

Publice avec l'approbation de

SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉDEC

Propriétaire-Rédacteur: M. l'abbé D. GOSSELIN

#### PRIX DE L'ABONNEMENT:

Une piastre par an, payable d'avance, le numéro 2 cts

QUEBEC:

DES ATRIZENS TYPOSRAPHIQUES DU A. COTÉ ET CO

1890



#### SOMMATRE:

Chronique de la Semaine Religieuse, 467.—Les palmes de la chaqelle pontificale, 470.—Action de grâces à Saint Joseph, 471.—Le bill des Orangistes, 471.—L'université de Louvein, 472.—L'annuaire pontifical pour 1890, 472.—Les sociétés bibliques, 473—Les langues nationales, 474—Bibliographie, 475—Les schisme vieux-catholique, 476.—Petites Chroniques, 478.

#### FÊTES DE LA SEMAINE.

Lundi,	2	i mare	-Terie.
Mardi,	2	5 "	-Annonciation. Fete d'ebligation.
Mercredi,	2	გ ≪	-Périe.
Jeudi,	2	7 4	46
Vendredi,	- 28	3 "	-N. D. de Pitié.
Samedi,	21	"	Périe.
Dimanche,	31	) «i	-Rameaux.

#### OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUEBÉC.

Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h.,
7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à et Saiut à 5 h.

RGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6,20 h., 7
h.—Eaint, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Mosses Basses le dimanche A 6, 7, 8, 2.— Grand'messe à 10 heures.—Catéchisme à 1 h., Vépres à 2 h.

CONGREGATION DE SAINT-ROCH.

Nesse basse pour Congréganistes à 62

Messe basse pour Congréganistes à 62 h.—Grand'messe à 10 h.; Vépres à 2 h.; Sermon et Salut à 4 h.

CONGREGATION BE LA HAUTE-VILLE
Mosses basses à 5½, & et 7 h.—Sermon

EGLISE'S. JEAN-DAPTISTE.

Messes basses à 5], 7 et 8 h.—Grand'messe à 9] h; Catéchisme à 1 h.—Vépres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT.SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 51, 61, 72 et 81.—Grand'messe à 91.—Vépres à 2 het Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES. Messes bosses le dimanche à 6 et 7 h.

#### TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

Mardi, Jeudi,	25 27		-S. Cyriffe. -Ste Julie.	
Samedi.	29	48	-And Lorette.	

#### OFFICES EXTRAORDINAIRES

Annonce de l'Annonciation, du dimanche des Rameaux, et Iecture du canon et omnis utriusque sexus."

#### AUTS:

Bureau de la semaino Religienes de Quebec, Cap-Santé, comti de Pertneuf.

Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis.
On ne s'abonne pas pour moins d'au an. Des abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. On neut se procurer la série complète de la Semaine. Religience pour l'année 1869, to yenn. tune plantet. Sur debande, la Semaine Religience recommanders aux prières les povents défunts de ses abonnés.

#### LA

## SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUEBEC

#### CHRONIQUE DE LA "SEMAINE RELIGIEUSE".

#### Rome

S. S. Léon XIII a été profondément affectée par la mort de son frère le Cardinal Pecci, qu'elle affectionnait au plus haut degré. Il est fort à craindre que cette nouvelle épreuve n'influe défavorablement sur l'état de sa santé, vu son âge avancé. Le corps du Cardinal Pecci a été exposé pendant deux jours, au palais Barberini, résidence du défunt. De là il a été transporté à l'église paroissiale des Douze Apôtres, après un service des plus solennels au cimetière public de Saint-Laurent-hors-les Murs. Comme le Cardinal appartenait à la Société de Jésus, son corps a été reçu au cimetière par des membres de l'Ordre, et inhumé dans leur voûte auprès des Cardinaux Tarquini et Franzelin. Le lendemain de la mort du Cardinal Pecci, ont eu lieu les cérémonies toujours imposantes de la béatification du vénérable Ancina, sur le compte duquel quelques détails biographiques ne manqueront pas d'intéresser.

Le nouveau bienheureux, ancien évêque de Saluces, est né à Fossano, dans le Piémont, en 1545. Jeune encore, il fut envoyé en France pour étudier, et sub-équemment à l'Université de Padoue pour y compléter ses études médicales. Il devint peu après un médecin renommé, non seulement dans la pratique de son art, mais aussi dans la chaire d'enseignement qui lui avait été confiée a Turin. La mort de sa mère qu'il aimait tendrement, changea le cours de ses idées et le décida à renoncer au brillant avenir déjà ouvert devant lui, pour se consacrer à Dieu. Il se rendit donc à Rome, et après avoir suivi l'enseignement théologique du célèbre Bellarmin, il fut ordonné, et devint l'un des prê-

tres les plus zélés de Rome. Présenté par le Cardinal Baronius à saint Philippe de Néri qui venait justement de fonder la Congrétion de l'Oratoire, il obtint en 1578 la faveur de faire partie de la nouvelle communauté. S François de Sales qui se trouva à Rome dans le même temps, a rendu au Père Ancina le glorieux témoignage d'être le plus exemplaire de tous les prêtres que comptait alors la ville des Papes. Après la mort de saint Philippe de Néri, le Cardinal Baronius, supérieur général des Oratoriens, rappela de Naples le Père Ancina, parce que le Pape Clément VIII lui avait fait connaître son intention de mettre ce dernier à la tête de l'uu des diocèses du Nord de l'Italie.

En apprenant cette nouvelle l'humble serviteur de Dieu laissa Rome immédiatement; mais sur l'ordre du Pape il revint sur ses pas, et fut forcé d'accepter l'évêché de Saluces en 1602. Il aurait été le modèle des évêques comme il avait été le modèle des prêtres, si un misérable, qu'il avait paternellement averti de mettre fin à sa vie scandaleuse, n'avait abrégé sa carrière en l'empoisonnant. Ce saint évêque mourut le 31 août 1604, et les nombreux miracles opérés depuis par son Intercession, lui ont mérité les homneurs dont il vient d'être l'objet.

#### ALEEMAGNE

L'empereur d'Allemagne est entré dans une voie qui ne peut manquer de réjouir tous ses sujets, et les catholiques en particulier. On sait, en effet, qu'il vient de lancer une invitation aux puis sances voisines, pour les réunir en un congrès social international. Le Centre allemand a acclamé le projet impérial, la presse s'y montre favorable, et le Cardinal Manning ne lui marchande pas ses éloges: "Je considère cet acte impérial, a t-il écrit, comme le plus sage et le plus digne de tous ceux qui ont émané jusqu'à présent de l'initiative des souverains de notre époque, L'emporeur Guillaume a prouvé qu'il est un véritable homme d'Etat"

Il est bien permis d'applaudir, puisque le but poursuivi par l'Empereur d'Allemagne concorde avec celui que le Pape signale è l'attention des catholiques, et est éminemment propre à favoriser les idées chrétiennes et catholiques. La semence jetée en terre par Léon XIII, commence déjà à produire ses fruits.

Cette campagne sociale sera-t-elle menée à bonne fin ? On peut l'espérer, malgré les nombreuses difficultés qu'elle présente i Quoiqu'il en soit, le gouvernement marche sans regarder en arrière, et déjà le Conseil d'Etat chargé de préparer la législation nonvelle, a tenu sa première séance.

Les catholiques ont toutes les garanties désirables, puisque l'on compte dans ce Conseil d'Etat: les Archevêques de Cologne et de Breslau, le baron Hüne auquel revient l'honneur d'avoir fait adopter la motion en faveur des séminaristes catholique, le général Loë, le duc de Ratibor, etc. Evidemment, le Kulturkamf est condamné, quand on voit le seul homme qui puisse maintenir ce regime néfaste, faire appel au concours de l'Eglise catholique pour assurer le triomphe de sa politique sociale; et quand on l'entend dire aux cadets de l'armée: "il faut faire une part plus large à l'enseignement de la religion; les futurs officiers devraient être élevés dans la crainte du Seigneur et les joies de la Foi". Puisse ce jeune empereur comprendre de plus en plus ses devoirs et ses intérêts, et marcher résolument dans la voie où il vient de faire un premier pas !

Ne quittons pas l'Allemagne sans mentionner deux faits très significatifs. On se rappelle que le chef du Centre, M. Windthorst, lors de son jubilé, avait manifesté l'intention de consacrer le produit de tous les cadeaux qui lui ont été offerts à l'érection d'une nouvelle église, dans la capitale du Hanovre. Comme la somme recueillie s'est trouvée insuffisante, le gouvernement du Hanovre a fourni la balance nécessaire pour l'achèvement de cette basilique dédiée à la Sainte Vierge.

On sait aussi qu'en vertu des lois de mai de nombreux membres du clergé, de nombreuxes églises catholiques, virent leurs biens et traitements mis sous séquestre. En bien! le gouvernement du royaume de Prusse va présenter à la Chambre prussienne un projet de loi, pour donner à ces sommes, qui représentent quatre millions de piastres, une destination conforme aux vœux des catholiques. Si nous mentionnons ce fait, c'est parcequ'il est au crédit d'une Chambre en majorité protestante. La restitution de biens volé n'est pas en soi un acte héroïque, et encore moins quand elle est le fait d'une députation en grande majorité catholique.

#### ANGLETERRE

L'Angleterre est aussi en frais de perfectionner sa législation ouvrière, et d'adoucir le régime de fer auguel l'Irlande est soumise depuis trop longtemps. En effet, le discours du trône annonce que les tenanciers irlandais seront aidés par le gouvernement, dans le rachat des fermes qu'ils occupent; et il promet à cette ile infortunée un gouvernement local qui devra contribuer grandement à ramener la paix.

#### CANADA

En parlant de l'Angleterre disons un mot du Canada, l'une de ses plus importantes colonies. Tout n'y est pas rose dans le moment actuel, et si une main ferme n'arrête bientôt le courant persécuteur qui s'affirme avec une audace inouïe contre l'élément français et catholique, la Confédération canadienne pourrait bien sombrer dans la tourmente. L'abolition de la langue française dans la législature des Territoires du Nord Ouest est virtuellement décrétée. La province de Manitoba vient d'en faire autant, et se propose même d'abolir le système des écoles séparées, sans lequel il ne peut y avoir de paix entre les différentes nationalités.

De plus, les Communes du Canada viennent malheureusement de concéder l'existence légale aux Orangistes, qui n'ont jamais été qu'un brandon de discorde parmi nous, et que l'on retrouve au fond de toue les mouvements dirigés contre tout ce qui est catholique et français. Bref, il est impossible de refuser plus longtemps de l'admettre, nous ne sommes pas en présence d'une simple explosion de fanatisme, mais d'une véritablme capagne dont le but ne saurait plus faire de doutes.

Si les Canadiens Français n'ont pas assez de patriotisme pour oublier leurs divisions et se ranger sous le même drapeau, lorsque leurs libertés les plus chères sont menacées; s'ils n'ont plus d'hommes de la trempe de ceux qui ont fait les luttes glorieuses du passé; s'ils n'ont plus en eux-mêmes cette foi qui ne connaît pas d'obstacles, il leur faut renoncer à la mission que la Providence semble pourtant leur avoir assignée sur ce coin de terre. S'ils succombent, ils auront été eux-mêmes, plus que les assaillants, les artisans de leur défaite.

#### Les paimes de la chapelle pontificale.

Tous les ans, le dimanche des Rameaux, une palme, d'un très beau travail, est offerte au Souverain Pontife par le représentant de la famille Bresca de San-Remo. Cette famille a le privilège, depuis le Pontificat de Sixte-Quint, de fournir tous les ans les palmes nécessaires pour la chapelle pontificale, le dimanches des Rameaux. (1) Elle doit de privilège au courage, pour ne pas dire à l'audace de l'un de ses ancêtres, qui se trouvait sur la place de Saint-Pierre au moment où l'on élevait le magnifique obélisque qui la décore. En voyant les cordes des cabestans se détendre

<sup>(1)</sup> Sixte-Quint régns de 1585 à 1590.

sous le poids de l'immense monolithe et prêtes à s'enflammer par suite du frottement, le jeune Bresca cria d'une voix forté: Acqua alle corde, mouillez les cordes, ce qui fut aussitôt fait, et l'obélisque, qui commançait déjà à fléchir, remonta de lui-même par le seul offet de la tension des cordes mouillées et se posa majestueusement sur le piédestal qui lui était préparé. Le jeune de San Romo fut aussitôt arrêté, le Pape Sixte-Quint ayant défendu sous peine de mert de profèrer le moindre cri pendant la difficile opération du placement de l'obélisque. Conduit devant le Souverain Pontife, le jeune Bresca, qui était venu à Rome pour y ven tre des palmes, obtint non seulement la grâce de la vie, mais reçut encore, en récompense de son courage et de son opportune suggestion, le privilège pour lui et ses descendants de fournir tous les ans les palmes nécessaires à la chapelle pontificale pour le dimanche des Rameaux.

#### Action de grâces à Saint Joseph.

A.M. le Bédacteur de la "Semaine Religieuse" de Québec.

6 mars 1890.

Monsieur,

Je viens avec joie solliciter une petito place dans votre Semaine Religieuse, pour dire tout haut merci à Saint Joseph.

Mon père ayant été atteint gravement de la grippe, et craignant que cette maladie n'eût des suites funestes, je m'adressai à Saint Joseph et je sus exaucée. Mais, peu de temps après, une nouvelle attaque de cette même maladie le menaça d'une rechûte satale. Dans cette perplexité, ne sachant que saire, j'ous de nouveau recours à Saint Joseph, et je promis de saire publier cette saveur dans la Semaine Religieuse, si elle m'était accordée. Ce grand protecteur a daigné exaucer ma prière et rendre la santé à celui qui m'est si cher.

#### Dlle G.

#### LE BILL DES ORANGISTES.

Le projet de loi accordant l'existence corporative aux Orangistes, dans toute la Confédération, a été voté le 3 du mois courant, par les Communes du Canada; 86 députés ent vote pour, et 61 contre. Parmi les opposants, en compte trois ministres: Sir H. L. Langevin, Sir John Thompson et Sir A. P. Caron. Quatre ministres se

sont abstenus, savoir: MM. Colby, Costigan, Chapleau et Tupper. Cinq ministres ont voté pour le bill: Sir John MacDonald, MM. Dewdney, Foster, Haggart et Carling. Un député catholique d'Ontario, M. Dawson, a voté pour le bill. Plusieurs députés catholiques ainsi que plusieurs députés protestants, représentant des comtés en majorité catholiques, ont cru pouvoir s'abstenir de voter.

#### L'Université de Louvain.

Le nombre des étudiants inscrits à l'Université de Louvain, en 1888-89, s'est élevé à 1824, dont 1708 Belges et 116 étrangers.

Ces inscriptions se partagent comme suit: théo ogie, 33; droit, 349; médecine, 408: philosophie et lettres, 205; science, 344; écoles spéciale, 200; agronomie, 150.

Pour se faire une idée du chemin parcouru, il suffit de jeter un regard en arrière, de dix en dix ans. En 1834-35, année de sa fondation, il y avait à Louvein 86 étudiants; en 1838-39, 465; en 1848-49, 546; en 1858-59, 754; en 1868-69, 849; en 1878-79, 1,340; aujourd'hui, 1,824.

« C'est l'Université catholique de Louvain, dit le Courrier de Bruxelles, qui a formé ces générations de vaillants lutteurs qui ont détruit l'influence des idées libérales trop longtemps prépondérantes dans notre pays. »

#### L'annuaire pontifical pour 1890.

Le doyen d'âge du Sacré - Collège est actuellement Son Em Henri Newman, qui a 90 ans ; le doyen, par la création, est l'Emme Mertel, qui compte 32 ans de cardinulat. Mais la dignité de doyen de tout le Sacré Collège revient de droit à S. Em. Monaco La Valetta, promier cardinal de l'Ordre des Evéques par la date de sa création, le 13 mars 1868. Il a 22 ans de cardinalat.

Après les six cardinaux de l'Ordre des Evêques, viennent les cardinaux de l'Ordre des Prêtres. Leur nombre est aujourd'hui de 44. Il y a 13 cardinaux de l'Ordre des Diacres, et enfin 2 réservés in petto au dernier Consistoire: cela fait en tout 65 cardinaux, de sorte qu'il reste einq chapeaux vacants pour le plenum du Sacré-Collège, qui est de 70 membres.

Sous le rapport de l'âge, il y a dans le Sénat de l'Eglise 1 nonagénaire, 6 octogénaires, 20 septuagénaires, 22 sexagénaires, 10 quinquagénaires, et seulement quatre cardinaux qui n'ont pas atteint cinquante ans.

Sous le rapport de la nationalité, il y a mainterant dans le Sacré-Collège 5 cardinaux romains, 28 italiens, et 30 appartenant aux différentes nations.

Il y a actuellement 13 sièges patriarcaux, 189 sièges archiépiscopaux, 752 sièges épiscopaux.

Léon XIII a érigé: 1 patriareat, 22 archevêchés, 62 évêchés, 40 vicariats et une délégation apostolique, 15 préfectures apostoliques; en tout 140 nonveaux titres qui marquent l'houreux développement de la hiérarchie sous le pontificat actuel.

#### LES SOCIÉTÉS BIBLIQUES.

Un ministre protestant, M. Sainton, vient de publier un travail qui démentre que les sommes recueillies pendant l'année 1888, par 14 Sociétés Bibliques, ont atteint le chiffre de 37,111,210 francs. Ce qui fait un peu plus de 7 millions de piastres. En voici la liste:

Société	de la Propagande (protestante)	\$ 3,466,670
se.	des Frères Moraves	1,300,000
66	baptiste Anglaise	
"	de Londres	3,121,500
*6	Anglicane	
46	Américaine (Boston)	• • •
"	de l'Union baptiste américaine	
"	de Bâle	900,000
"	Wesleyenne	3,296,680
"	de l'église presbytérienne (E. U.)	•
"	" Méthodiste (E. U.)	
**	" " presbytérienne (Augl.)	
66	" libre d'Ecosse	2,095,320
"	pour l'intérieur de la Chine	800,000

Total...... \$ 37,111,210

Comme il y a une centaine de ces sociétés, on peut, sans exagération, supposer que leur budget annuel atteint plus de 50 millions de francs. Il n'est donc pas étonnant qu'avec de pareilles ressources, les émissaires du prot stantiame sèment l'argent sur leur passage, et qu'on entretienne une armée de colporteurs de Bibles et de prédicants qui font la traite des ames, non seulement chez les païens mais même dans les pays catholiques. La seule chose qui étonne, c'est que tant d'or ne fasse pas plus de prosélytes.

Les immeuses ressources fournies aux missions protestantes par les sociétés bibliques, font comprendre aussi les preférences du ministre protestant pour la carrière de missionnaire. Dans cette position, il est en même temps agent du gouvernement et agent des sociétés religiouses, et touche par conséquent deux salaires. Son traitement varie suivant ses aptitudes et ses exigences. prix est débattu d'avance, et toujours fort élevé. On lui donne quelquefois, 12, 15, 20 et 30 000 francs par an, et jamais moins de 10,000. La preuve de ce dernier fait, c'est qu'un évêque anglican déplorait dans les termes suivants l'état précaire du clergé protestant en Angleterre: "Il y a des pasteurs, disait-il, dont le traitement ne dépasse pas 10,000 francs!" " Voilà pourquoi, ajoutait-il naïvement, les jounes qui se destinent au pastorat, en présence d'un traitement aussi insuffisant; préfèrent le service des missions, et laissent en souffrance celui de la mère patrie. "Tout se résume donc à une question d'argent; et ceci est logique pour un protestant, puisque, d'après lui, la foi seule est nécessaire pour gagner le ciel. Or, cette foi, comme il peut la trouver partout, il préfère aller la chercher dans les postes lucratifs.

Le Sauveur, en enveyant ses disciples prêcher, leur a dit! "Ne portez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures, ni sac pour le voyage, ni deux habits, ni souliers, ni bâtons, car l'ouvrier est digno de sa nourriture." La malle actuelle des ministres protestants n'est pas aussi simplifiée, sans parler du traitement. Pourtant, dans l'église dite réformée, le principe fondamental est: la Bible, toute la Bible et rien que la Bible.

#### Les Langues Nationales.

A la Diète et aux Délégations de l'Autriche, les députés de toutes les nationalités se servent presqu'exclusivement de la langue allemande, quoiqu'ils aient le droit d'y parler leur propre langue, au risque de ne pas être compris.

Aux Parlements des provinces de l'Autriche, dans les cours de justice inférieures, etc., les langues des nationalités non allemandes doivent occuper, d'après la loi, une place conforme aux besoins des habitants. Ainsi, en Bohême, les langues du pays sont l'allemand et le tchèque; en Moravie, même chose; au Tyrol, ce sont l'italien et l'allemand: en Dalmatie, ce sont le slave et l'italien. Mais l'application de ce droit national rencontre des résistances, et c'est le sujet des luttes de parti dans les Parlements provinciaux. Les luttes des Ruthènes en Galicie, des Slaves du Sud dans plusieurs petites provinces de l'Autriche méridionale, contre l'oppres-

sion nationale par les l'olonais et les Italiens, sont tragiques. Après avoir été privées de leurs coutumes et de leurs droits nationaux, ces populations tiennent à garder le dernier bien national qu'on leur a laissé, leur langue maternelle. Ils veulent avec raison cultiver et développer ce dernier lien avec un passé souvent glorieux. C'est une aspiration digne d'égarde, et qui ne dépasserait jamais les limites voulues par l'unité de l'État, si on ne la surrexcitait à force de vouloir la supprimer injustement.

Les mêmes causes produiront les mêmes effets au Canada sur la question de toute langue nationale reconnue par la loi, et parlée par une partie considérable de la population.

#### BIBLIOGRAPHIE

Pratique de la vraie dévotion envers Saint Joseph.

Un beau vol. in-18, 360 pages avec vignettes et encadrements rouges. Prix franco 2 frs. Relié en percaline anglaise, tranches rouges, 2,75. A la librairie Casterman, à Tournai (Belgique) et Paris, rue Bonaparte, 66.

L'autour a réuni dans cet ouvrage, destiné aux serviteurs de Sint Joseph, les plus belles prières composées en son honneur et les pratiques de dévotion envers le saint Putriarche, approuvées et proposées par l'Eglise. A ces prières et à ces pratiques pieuses le R. P. Faure a ajouté une série de méditations sur la Vie et les vertus du saint Epoux de Marie, pour une Neuvaine, pour l'Exercice des Sept Dimanches ou des Sept Douleurs et Allègresses et pour le Mois de saint Joseph.

Ces méditations ou entretiens, pour chaque jour du mois de saint Joseph, suivis d'exemples choisis et très intéressants, présentent successivement à notre imitation les vertus admirables du saint Patriarche de Nazareth, modèle des chrétiens qui vivent au milieu du monde, et modèle en même temps des religieux et des religieuses, dans toute la perfection de leur état.

Ainsi, dans un seul et même livre, le plus complet de tous coux qui existent en l'honneur du saint Patriarehe, les âmes dévouées à saint Joseph trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer pour honorer ce grand saint et satisfaire leur dévotion envers lui, et elles auront en même temps, comme sujets de méditation ou pieuses lectures, une histoire intéressante et détaillée de la Vie du saint Patriarche, d'après l'Evangile, la Tradition et les Révélations des saints, et tout l'enseignement de la théologie et des saints Pères sur les vertus, la gloire et le pouvoir de saint Joseph.

Nos remerciements à M. J. A. Langlais pour l'envoi d'une brochure intitulée: "Pour l'Irlande", par M. l'abbé Emile Piché, prêtre canadien, résidant en Irlande depuis cinq ans. Ce travail, fort bien fait, est un plaidoyer en faveur de la cause irlandaise. Il henore d'autant plus l'auteur, que la masse des Irlandais qui viennent résider au Canada, au lieu de faire cause commune avec les Canadiens-français, préfèrent trop souvent marcher avec les compatriotes de ceux qui ne savent que forger des chaînes pour leur malheureuse patrie.

#### Le schisme vieux-catholique.

Ce schisme, comme tous ses prédécesseurs, a vécu ; et l'Eglise n'en continue pas moins sa mission divine. Une fois de plus s'est réalisée la promesse de Jésus-Christ: "les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre mon église."

Puisque cette secte est bien trépassée, rappelons brièvement sa triste histoire, qui fournit plus d'un enseignement.

On se rappelle que le dogme de l'infaillibilité papale a été proclamé le 18 juillet 1870, par le concile du Vatican. La plupart des évêques et des théologiens du monde entier reconnurent dès le commencement que cette croyance était conforme à la tradition catholique; mais un certain nombre furent d'avis que le moment opportun de la définir n'était pas encore arrivé. Presque tous les évêques ailemands et hongrois, au nombre de 32, partageaient cette dernière opinion.

Cependant la définition une fois promulguée, la soumission de l'épiscopat fut générale. Seuls, quelques professeurs allemands de théologie refusèrent de se soumettre et organisèrent les opposants en église; ils prirent le nom de vieux catholiques et réunirent en septembre 1871, dans la capitale de la Bavière, un congrès dans tequel fut lu et approuvé un programme, qui protestait contre l'infaillibilité pontificale, professait pour l'Etat un véritable culte, invoquait le concours de l'autorité civile pour la formation du clergé, décidait la création de paroisses de vieux catholiques, et demandait, en termes peu déguisés, la proscription de la Compagnie de Jésus. Peu après, on donnait pour chef à la nouvelle église un des principaux fauteurs du mouvement, le Dr Reinkens, à qui on décerna le titre d'évêque. Telle est, en quelquez mots, l'origine du schisme vieux-catholique.

Le mot d'ordre de la secte fat que l'infaillibilité pontificale était une menace pour l'Allemagne, tant au point de vue politique que scientifique. On voulait sans doute, par cette tactique, se ménager le puissant concours du bras séculier. Dans le même temps, les catholiques d'Allemagne fluirant les événements qui se préparaient, constituaient au sein du parlement la fraction du Centre, dont le programme était : la défense de la liberté religieuse et du caractère chrétien des écoles. Depuis, le centre Allemand n'a cessé de monter la garde auprès de ce patrimoine sacré, et nous verrons plus loin les prodiges de valeur qu'il a accomplis, et comme il a réussi à entraver la marche de l'ennemi quand il ne l'a pas fait reculer.

Ce dernier venait à peine de s'organiser, que le gouvernement virant de bord se mit à la tête du parti hostile aux catholiques, prit les vieux catholiques sous sa protection, supprima la division du culte catholique cu ministère des cultes, et nuturellement dénonça avec fureur la formation du Centre.

Il est encore difficile aujourd'hui de donner la véritable cause qui, en 1871, a fait entrer le gouvernement dans une voie aussi malheureuse.

Plusieurs fois l'empereur Guillaume et le prince de Bismarck ont laissé entendre que le gouvernement s'était ému des pouvoirs que le dogme de l'infaillibilité attribuait à la Papauté et du dessein qu'aurait eu la fraction du Centre de créer au sein de l'Etat allemand une sorte de second État. Telles sont les deux causes que l'on donnait officiellement, pour masquer probablement la véritable cause, encore moins avouable, en effet. Ces deux personnages connaissaient mieux le dogme qui venait d'être proclamé, et le patriotisme des hommes qui faisaient partie du Centre.

Il est donc plus probable que le prince de Bismark a cru les circonstances favorables pour la création d'une église nationale, indépendante du Chef de la Catholicité, toute entière au service du nouvel empire. L'église vicille-catholique venait de se mettre sur le marché comme église d'État, déclarait vouloir marcher sous la houlette de l'autorité civile, et un instant on avait pu croire qu'elle entraînerait une fraction notable des catholiques.

Pourquoi M. de Bismark n'aurait il pas fait le rêve de Perrette dont il subit maintenant les mécomptes ?

Faisons en gros l'inventaire de ces derniers. Son église nationale, dont les fondements reposaient sur l'argile, s'est affaissée dans la boue, sans que l'or ait pu la maintenir. Les paroisses voient revenir le vrai curé; les évêques remontent tour à tour sur leur trône; les religieux rentrent rans faire de bruit, et on les laisse se réinstaller sans protester. L'influence de l'Église pénè-

tre une seconde fois dans l'école, dans l'armée et les masses ; les séminaristes jouissent presque de l'immunité pleine et entière au sujet du service militaire. Fait encore plus étonnant! Le Centre, ou le parti catholique, ce qui est la même chose, dénoncé hier encore comme rebelle ennemi de l'empire, a conquis l'estime même de ceux qui le donnaient en pâture aux aboyeurs, et, dans la personne de son président qui vient de mourir, l'empereur a reconnu un patriotismo aussi profond qu'éclairé. Sans doute, la législation inique n'est pas rayée des statuts, et les catholiques ne jouissent pas encore de leurs anciens droits; mais au moine, le modus vivendi actuel est un grand pas fait dans la bonne voie. On ne doit pas s'attendre que l'orgueilleux qui a hissé le drapeau du Kulturkampf, le rende à l'adversnire en lui disant : tu as vaincu, Mon ! ce serait trop demander à sa vertu. Il baisse le pavillon de la persécution, mais par degrés, sans faire semblant de rien et en détournant l'attention publique, autant que faire se peut. Qu'importe après tout ! Le cercle légal de l'activité catholique s'élargit peu à peu, il embrassera bientôt dans sa circonférence l'Allemagne entière; et ces heureux résultats sont l'œuvre du Centre et des Congrès catholiques.

#### PETITES CHRONIQUES

M. l'abbé J. E. Roy, prêtre auxiliaire du Séminaire de Québec, a accepté la direction d'une paroisse canadienne à Hartford, Connecticut; et M. T. M. Labrecque, directeur du Grand Séminaire, le remplace comme Professeur de Rhétorique, tout en continuant à remplir ses anciennes fonctions. M. l'abbé O. Mathieu sera temporairement Préfet des Etudes.

La ville de New-York peut justement être considérée comme une ville catholique: elle possède, en effet, 80 églises catholiques, où il se dit chaque dimanche 392 messes. Ces églises pouvent contenir 411,700 personnes assises et 146,470 debout; ce qui fait un total de 558,110 catholiques qui, à une mêmo heure, peuvent remplir leurs devoirs religieux.

A l'occasion du treizième centenaire de l'élection au souverain pontificat de saint Grégoire-le-Grand, le grand réformateur de la liturgie, on a résolu à Rome de convoquer cette année, aux pieds du Souverain-Pontife, un Congrès international des sciences et des arts liturgiques.

Le Catholicisme compte dans le Japon-Sud 25,000 membres; il y a 60 églises et chapelles. Le Séminaire, qui compté 60 élèves, a déjà donné à l'Eglise huit prêtres, et l'année prochaine huit autres recevont le sacrement de l'Ordre.

La recette de l'Œuvre de la Projagation de la Foi pour 1889, a été de \$7,823.50 dans le diocèse de Québec; de \$5,938.36 dans le diocèse de Montréal; de \$2,029.79 dans le diocèse de Trois-Rivières; de \$528.85 dans le diocèse de Rimouski, et de \$1,382.42 dans le diocèse de Saint-Hyacinthe.

### J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERCES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes..

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volon!é des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son bonorabilité la confiance du public.

NOUVEAUTÉ: Un monde nouveau, par LUCIEN DARVILLE. réponse à En. DRUMOND sur la fin d'un monde.

J. A. LANGLAIS.

# HANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS

#### LAUZON-LÉVIS.

Nous invitous respectueusement le Clergé et les Communiutés raligiouses à s'adressor à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquous certainement ce qu'il y a de mieux en ce genro au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des États Unis, et par les échantillons que nous envoyeas sur demarde. Nos remerciements à MM. les ourés qui nous ont honoré de leur patromage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourveus.



#### CHEMIN DE FER

## \* \* QUBBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX \* \*

- DE OUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE

ALLLANT A L'E Lisez en descendar		CM A DT CATO	ALLANT A L'OUEST.				
Dimanche seulement. Dim excepté.		STATIONS.		es jours xcepté.	seulement.		
Exp. Exp. Exp.	Exp.		Exp	Exp.	Exp.	Exp.	
P. M. A. M. P. M. 6.00 7.45 6.30 7.60 6.35 7.50 6.35 7.60 6.35 8.20 7.05 8.45 8.40 7.25 8 7.15 9.90 7.45	7.30 7.35 7.47 8.05 8.25	Hedleyville Beauport Montmorency L'Ange Gardien Chateau Richer Ste-Anne	6.20 6.07 5.50 5.30	A. M. 4.15 4.05 3.50 3.35 3.20 4.00	7.15 7.05 6.52 6.35 6.15	5.15 5.05 4.50 4.35 4.20	

Lisez en montant

DES TRAINS SPÉCIAUX POUR PELÉRINAGES CIRCULERONT TOUS LES DIMANOHES JUSQU'AU 1er OCTOBRE 1889.

DÉPART: Hedleyville 6.00 a.m. ARRIVÉE à Ste-Anne 7.15 a.m.
"Ste-Anne 11.30 a.m. "Hodleyville 12.45 p.m.

Hodleyville 1.30 p.m. "Ste-Anno, 2 45 p.m. Prix du passage aller et ratour lère classe \$0.85, 2nde classe \$0.60.

Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adreser à G. S. CRESSMAN,

Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

# =VIGNOBLES CANADIENS=

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité. Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cle, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawn, se vend à l'Archeveché de Québec, au prix de 850.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archeveché, mais aux libraires.

"Cette édition, dit S. E. le Cardinal Tascheroau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces coelésia stiques de ,, Québec, Montréal et Ottawa.